La Protection Maternelle Infantile (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile est un service départemental de proximité dont l’objectif est d’améliorer la qualité de vie des enfants et de leurs parents. La surveillance médicale se fait de la période de la conception jusqu’aux 6 ans de l’enfant.

Les centres de PMI sont aussi des lieux d’accueil, d’écoute et de conseil.

Maison départementale des solidarités (PMI et centre social)
10 rue de Puiseux
01 34 33 52 80
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Centre de PMI Le Vauvarois
Résidence du Vauvarois - Bât.6
01 34 33 52 81

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 8h45 à 12h30 (accueil téléphonique uniquement) et 13h30 à 17h15
- Jeudi de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15
- Vendredi de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15

Liens utiles
Maison départementale des solidarités